



## SPASEEN-FO

Académie de Nantes

2 place de la Gare de l'État – 44200 NANTES

Tél : Laure Chebardy-Banse (49-72) : 06 23 38 22 50

Tél : René Richard (44-53-85) : 06 23 73 56 40

E-Mail : [spaseenfo44@gmail.com](mailto:spaseenfo44@gmail.com) / Site : <https://spaseenfo.fr>



### CSA des services académiques du 20 juin 2025

#### Congés imposés, situation des CIO, respect des instances et des personnels

Les représentants du SPASEEN FO ont siégé au nom de leur fédération, la FNEC FP FO au CSA-SA du 20 juin 2025. Ils ont porté la parole et les revendications des personnels administratifs des services déconcentrés de l'académie. En voici le compte rendu et l'analyse des représentants du SPASEEN FO :

Lecture des déclarations liminaires : FO, CGT

#### Situation des CIO :

Dans notre déclaration préalable, nous avons porté le dossier des déménagements des CIO durant l'année scolaire prochaine (CIO de Rezé, Chateaubriant, Saumur et la Flèche).

Le SG nous a confirmé que le département avait informé la Rectrice du non renouvellement des baux en cours par un courrier en date du 31 janvier. Sous prétexte de pouvoir négocier avec les collectivités territoriales, le rectorat n'a pas jugé utile de prévenir les principaux concernés, à savoir les directrices, ainsi que les agents affectés dans ces structures.

Nos collègues n'ont donc pas pu participer au mouvement en toute connaissance de cause et encore moins bénéficier d'une mesure de carte scolaire ! Quel mépris pour eux !

**Pour la FNEC FP FO cela est inadmissible ! Nous avons demandé à ce que la situation des CIO soit inscrite en urgence à l'ordre du jour de la prochaine formation spécialisée qui aura lieu le 07 juillet.**

**Nous avons également renouvelé notre demande d'accès au télétravail pour ces agents**

**Enfin nous avons demandé à ce que tous les agents de CIO puissent avoir accès au registre RSST dématérialisé. Nous invitons tous les collègues des CIO qui le souhaitent et le jugent utile, à remplir une fiche d'ici la prochaine formation spécialisée du 07 juillet.**

Aucune réponse satisfaisante à nos questions ne nous a été apportée par Monsieur le secrétaire général si ce n'est qu'ils espéraient pouvoir négocier et qu'on ne peut pas parler de mépris envers les collègues.

Nous laissons les collègues des CIO apprécier cette situation par eux-mêmes...

#### Mesures d'emploi de la filière administrative dans les services académiques (pour information)

Mesures actées au 16 juin 2025, sur des postes vacants et à l'issue des opérations de mouvement, concours, avancement et listes d'aptitude :

Dans le rectorat et les 5 DSDEN : moins 9 C, plus 6 B et plus 3 A.

Pour la FNEC FP FO même si nous nous félicitons de ce plan de requalification des postes nous avons émis quelques points de réserves et vigilances :

C'est bien le poste qui est requalifié, à l'occasion d'un départ (retraite, mouvement ...) et non l'agent en poste. La FNEC FP FO continue à revendiquer que les agents soient requalifiés sur leurs postes puisqu'ils font fonction.

**Nous, avons demandé la plus grande vigilance sur les services gestionnaires, moins de personnel de catégorie C ne doit pas vouloir dire que les collègues adjoints qui restent doivent gérer plus de dossiers.**

**Nous invitons nos collègues gestionnaires (SIDEEP, DIPE, SAGEP, SAE ...), à nous contacter si tel était le cas !**

Les secrétariats de circonscription du premier degré situés sur les sites des DSDEN sont pour la plupart rattachés au code RNE des DSDEN. Pour FO C'est une bonne chose, car les collègues peuvent bénéficier du mouvement interne.

Cependant, quelques-uns ne sont pas rattachés aux codes RNE de leur DSDEN, le SG nous a répondu attendre qu'un départ se produise pour les rattacher. La FNEC FP FO a demandé à ce que ces secrétariats soient immédiatement rattachés, sans que les collègues

perdent leur ancienneté et qu'ils puissent bénéficier du mouvement interne.

Le SG nous a répondu qu'il allait étudier la faisabilité de cela.

**Enfin FO a rappelé sa revendication : toutes les secrétaires de circonscription doivent être en B.**

### Dates de fermetures au public des services académiques 2025-2026 (pour vote)

➤ **Noël 2025 :**

Les services seront fermés au public du mercredi 24 décembre 2025 à midi au vendredi 2 janvier 2026 au matin.

➤ **Ascension 2026 :**

Le rectorat et les DSDEN seront fermés au public le vendredi 15 mai 2026.

➤ **Été 2026 :**

Les services seront fermés au public du lundi 27 juillet 2026 au matin au vendredi 14 août 2026 inclus.

Pour la FNEC FP FO, nous notons des avancées : les dates de fermeture de l'année scolaire 2025 2026, sont communiquées en amont, les collègues vont pouvoir s'organiser. Ce point qui impacte l'organisation des services, est proposé au vote des représentants des personnels, respectant ainsi les mandats pour lesquels nous avons été élus par nos collègues

**Cependant FO a voté contre car nous sommes contre les congés imposés dans les services académiques, qui contraignent les collègues et peuvent entraîner une inégalité de traitement avec nos collègues contractuels.**

**De plus l'ambiguïté entre fermeture au public et fermeture imposées aux agents n'a toujours pas été levée par Monsieur le SG d'académie.**

**Enfin FO respecte la volonté des agents qui se sont exprimés fin 2024 contre l'extension des plages de congés imposés par le biais d'une pétition qui a recueillie 325 signatures. Preuve que la mobilisation massive des collègues peut payer car les congés obligatoires des vacances de Noël 2025 ont été raccourcis.**

Résultat du vote : contre FO ET CGT, abstention UNSA

### Questions diverses :

#### Questions portées par FO :

#### 1) Publication du mouvement interne au Rectorat :

Nous constatons un certain nombre de poste vacants à la DIPATE DIPE, DEP et SAE. Quelle conclusion en tirer ? Surcharge de travail notamment liée à la mise en place de la rémunération des CMO à 90 %, RenoIRH, conditions de travail dégradées .... Quelle est votre analyse ?

Réponse SG : Pas d'analyse globale

Evolutions liées à la restructuration même des services. Tout ne se stabilise pas en termes de ressources humaines.

Pour FO, cette réponse est loin d'être suffisante ! De gros problèmes de remplacement se posent, notamment à la DIPE 1 où les arrêts pour congé maladie se sont enchainés, sur des périodes courtes, non remplacés et la charge de travail a été répartie sur les collègues présents ! Nous sommes allés à la rencontre de ces collègues et allons faire remonter leurs difficultés.

#### 2) Rémunération à 90 % CMO :

Quelle avancée depuis le dernier CSA SA ? Les services sont-ils en capacité de publier les arrêtés ? Quand se feront les retraits sur salaires ? Nous demandons que les agents concernés soient prévenus et qu'il leur soit proposé un étalement de la dette.

Réponse SG : difficultés techniques au niveau de la DGFIP, il y a un report des prélèvements, nous ne pouvons pas dire quand. ! Et nous ne pouvons pas nous engager sur le fait que les collègues pourront bénéficier d'un étalement de leur dette !

Pour FO, c'est inadmissible car pour certains la retenue sur salaire va représenter plusieurs centaines d'euros !



### 3) Déménagement à la DSDEN 49 :

Malgré une bonne prise en charge matérielle du déménagement par le service de la DAFAG, les collègues réinstallés au 4<sup>e</sup> étage constatent qu'ils sont entassés, de plus en plus nombreux dans des locaux plus petits. La qualité du travail se dégrade, notamment dans un environnement sonore plus bruyant. Quelle solution apporter à ces collègues ?

Réponse SG : Madame la secrétaire générale du 49 semble avoir entendu notre demande et propose aux collègues qui le souhaitent de se faire connaître afin de répertorier les demandes de casques anti bruit.

Nous avons également évoqué la possibilité d'achat de cloisons amovible anti bruit.

### 4) Télétravail en CIO :

Nous vous avons adressé le 14 mai dernier un courrier sur le télétravail en CIO. Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas eu de réponse et les collègues souhaitent s'organiser pour la rentrée prochaine. Avez-vous eu le temps de prendre l'attache des directrices et directeurs des CIO de l'Académie comme vous l'avez évoqué lors de la dernière instance ?

Réponse SG : un travail d'expérimentation est toujours en cours, pas d'éléments nouveau.

Nous ne souhaitons pas pour le moment que les collègues des CIO aient accès au télétravail !

Ces mêmes collègues, qui vont devoir changer de lieux de travail l'année prochaine, et qui n'ont pas été prévenus à temps pour participer au mouvement et bénéficier d'une mesure de carte scolaire apprécieront !

**La FNEC FP FO souhaite enfin vous informer que l'instance n'a pu se dérouler jusqu'au bout, toutes les questions diverses portées par les syndicats n'ont pu être étudiées, car 3 SG ont quitté l'instance pour de multiples raisons !**

**Pour la FNEC FP FO cela n'est pas concevable car c'est au moyen de nos questions diverses que nous portons la parole des collègues, relayons leurs problèmes et difficultés. Il est impensable que les collègues n'aient pas de réponse à leurs questions !**

**Même si les calendriers et les emplois du temps de tous sont chargés (pour l'administration, comme les représentants syndicaux), la FNEC FP FO demande que chacun s'organise pour être présent jusqu'à épuisement de l'ordre du jour ! IL EN VA DU RESPECT DE TOUS LES AGENTS QUI NOUS ONT ELUS ET QUE NOUS REPRESENTONS !**

**Vos représentants FO restent votre disposition pour toute question concernant les services académiques.**

**N'hésitez pas à nous contacter**

**Ne restez pas isolés !**

**JENOUS  
TOUS FO**